



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF ESTEREL
745, Boulevard Darby - 83700 SAINT RAPHAEL - tél 04 94 52 68 30
web: <https://www.asgolfesterel.com> - e-mail: contact@asgolfesterel.com

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 18 MARS 2023**

Le 18 mars 2023 à 16 heures, les membres de l'Association sportive du Golf Esterel se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'hôtel Garrigae, Boulevard Darby à Saint Raphaël sur convocation adressée par le Président de l'Association Sportive afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Accueil**
- **Régularité de l'Assemblée générale**
- **Rapport moral du Président**
- **Compte rendu des activités sportives et compétitions 2022**
- **Compte rendu des activités ludiques et animation 2022**
- **Rapport financier 2022, Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Objectifs 2023**
- **Budget prévisionnel 2023 et Approbation - Adhésions 2024 et DDJ 2023**
- **Elections de deux vérificateurs aux comptes**
- **Questions diverses**
- **Conclusion, Présentation des candidats et élection du nouveau Comité Directeur**
- **Apéritif de clôture**
- **Proclamation des résultats du vote**

1. Accueil des membres :

Claude TOUITOU, Président,

- remercie pour leur présence les membres de l'AS, Armand GADEA, Directeur du golf international de l'Esterel,
- remercie Anne Marie LEBON Corinne Violot pour l'organisation de l'accueil et l'émargement de l'AGO de notre Association ainsi que les dames qui en étaient chargées.

2. Régularité de l'Assemblée générale :

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms de chaque membre a été émargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance précisant, le cas échéant les pouvoirs détenus.

Après ouverture de la séance, à 16 :00 Le Président Claude TOUITOU remercie les membres présents ou représentés et annonce :

- a. Membres AS actifs: 173
- b. Membres présents ou représentés : 129
- c. Quorum statutaire : 88

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

M. DRACA Jean-Pierre est désigné secrétaire de séance, M. Alain Najdouch et M. Jean-Michel Levesque scrutateurs.

Le président rappelle que toutes les résolutions présentées ce jour, relèvent de l'assemblée générale ordinaire et d'un vote à la majorité simple.

Il rappelle également que ces votes se font à main levée.

3. Rapport moral du Président :

Nous avons terminé l'année 2022 avec 207 membres actifs (et 4 non actifs) soit 12 de plus qu'en 2021 et 10 de plus qu'en 2019 (197) avant donc la pandémie. Il faut noter que sur ces 207 adhérents, près d'un quart (49) étaient de nouveaux membres. Ce qui veut dire aussi que nous en avons perdu 37. Nous sommes à ce jour : 173 dont 24 nouveaux adhérents (hors école de golf). A l'AGO de l'année dernière nous étions 184. A noter que 19 adhérents depuis de nombreuses années nous ont quitté pour aller dans un autre club de la région. Les raisons invoquées : Etat du parcours et incertitude sur le futur du club, et des travaux à réaliser.

3_1. Compte-rendu des activités sportives et de compétitions :

- *Championnats de Ligue* : Nos équipes Séniors 1 Dames, Hommes se maintiennent en « Promotion » de leur catégorie. Pour les hommes, 6 joueurs ont participé et pour les dames 6 joueuses.
- *Promotion Inter Régionale Séniors Messieurs de Ligue* : Equipe qualifiée pour le match play – Match perdu
- *Promotion de Ligue PACA Séniors 2* : Equipe Messieurs de 4 joueurs – non qualifiée pour la 2^{ème} journée.
- *Championnat de ligue par Equipes Mid-Amateurs Messieurs* : 6 joueurs ont participé – classement 15/19.
- *French Riviera Ladies Trophy* : 12 rencontres disputées – 21 joueuses y ont participé – 9^{ème} sur 12.
- *Interclubs Féminin* : 21 joueuses y ont participé. 9 rencontres jouées. Nous terminons 5^{ème} sur 9
- *Séniors Côte d'Azur* : saison sportive à cheval sur 2 années calendaires – 18 rencontres (12 pour 2021/2022 et 6 pour 2022/2023) – 32 joueurs y ont participé. Classement 2021/2022 2^{ème} sur 7
- *Séniors du Sud-Est* : 40 joueurs et joueuses ont participé à 11 rencontres. 9^{ème} sur 11
- *I.S.A.* : 15 rencontres – 19 joueurs – 5^{ème} sur 8
- *Coupe de l'Amitié* : Saison sportive à cheval sur 2 années calendaires. Pour 2022/2023, 2 compétitions disputées restent 4 – 30 participants habituellement – 2^{ème} au classement provisoire.
- *Mid-Am par Equipes Cote d'Azur* : 6 rencontres en A/R - 6 rencontres jouées – 11 membres de l'AS ont participé – classement provisoire : 2^{ème}.
- *VAR-CUP* : N'a pas eu lieu
- *Trophée Monika Albach* : Compétition en stand-by suite au refus du directeur de Ste Maxime de pratiquer la gratuité comme les années précédentes. Nous recherchons une autre configuration.

3_2. Compte rendu des activités ludiques et animation

- *Mardi des Dames*: 27 mardis joués avec 16 participantes en moyenne. Merci Elisabeth.
- *Vendredi des Séniors* : 34 vendredis joués sur les 37 possibles – 96 joueurs(es) concernés. En moyenne 33 joueurs(ses) par vendredi. Merci aussi à Joelle et Caroline pour leur dévouement.
- *Mercredi des Messieurs et Président's cup* : 32 mercredis joués par un total de 124 joueurs en moyenne – 10 rencontres Président's cup jouées avec en moyenne 48 participants et participantes.
- *Compétitions de week-end* : Nous en avons organisé 16 en tout dont 2 par le gestionnaire et seulement 7 de sponsorisées. 1 compétition caritative au profit de l'Association Leo. Participation moyenne 77 – La plus courue : La coupe du personnel (100) la plus faible participation : Rouge vs Bleus (48).
- *Animation* : reprise timide après la Covid : Une sortie à Taulane 34 participants, Fête de l'AS dîner dansant avec 84 participants et coupe de Noël fusionnée avec finale de la Président's cup

Un mot concernant notre site internet : Globalement le trafic est excellent et encore supérieur à celui de l'an dernier. Le nombre d'utilisateurs (7366) en augmentation tout comme le nombre de sessions (37288), cela signifie que les visiteurs reviennent plus régulièrement sur le site et c'est le calendrier qui est le plus consulté (15289) suivi des compétitions (5680) puis le VdS (2651) MDM (1889) et MDD (1585). Les pages d'enregistrement pour inscriptions toutes rubriques confondues (6179)

Résolution 1 : Après avoir entendu le rapport du Comité Directeur, et en avoir délibéré, l'assemblée approuve ledit rapport et donne quitus aux membres du bureau du comité directeur de leur gestion pour l'exercice 2022.

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

4. Rapport financier, Rapport des vérificateurs aux comptes :

Marc Milesi ayant démissionné le 3/1/2023, je vais faire cette présentation.

Comme les années précédentes, nous tirons l'essentiel de nos ressources des cotisations et des compétitions, avec un net recul des sommes allouées par les sponsors. Sans oublier la participation financière de Blue Green de 3000 €

Nos principales dépenses sont pour les activités sportives Ligue (environ 4000 €) et Interclubs (6300 €), ludiques : MDD, MDM, VDS (pour un total de 1664) et enfin l'animation.

Au total, nous terminons l'année avec un résultat légèrement positif de 253,22 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Nos vérificateurs, Elisabeth Tellier et Jean-Louis Goergen ont examiné les comptes et les ont approuvés, cf leur déclaration.

Bien entendu, ces comptes sont à votre disposition si l'un ou l'une d'entre vous veut les examiner. ,

Nous allons passer au vote des résolutions :

Après avoir entendu le rapport du Comité Directeur ainsi que le rapport de gestion et en avoir délibéré, l'assemblée donne acte aux membres du comité directeur de la sincérité des comptes, de leur régularité et constate que le résultat de l'exercice est bien un excédent de 253,22 euros. L'assemblée décide d'affecter ce résultat en report à nouveau.....

L'assemblée donne plein et entier quitus aux membres du bureau du Comité Directeur de leur gestion des deniers de l'association pour l'exercice 2022.

Qui est contre 0

Qui s'abstient 0

La résolution est adoptée à unanimité

A

5. Objectifs 2023 :

Avant d'aller plus loin je veux insister sur le fait que compte tenu des incertitudes qui entourent l'avenir du club, à savoir, les travaux à réaliser, leur calendrier, leur durée, le repreneur à la fin de l'AOT de Blue Green (31/08) et du prochain bail (délégation de service public), il est quasiment impossible d'établir des prévisions sérieuses au-delà du 31/08 que ce soit pour nos activités, nos finances et je dirai même pour l'avenir de l'AS.

Statutairement, nous sommes tenus d'établir un budget et de le faire voter par l'Assemblée Générale. Nous en avons donc fait un en tenant compte des éléments en notre possession, notamment une forte réduction de nos activités à compter du 01/09 date prévue par la mairie pour le début des travaux.

Il nous faut maintenir coûte que coûte notre activité, y compris pendant les travaux et les éventuelles fermetures de plusieurs trous afin d'être présents une fois ces travaux terminés et la ré-ouverture du parcours dans son ensemble avec le nouveau gestionnaire.

En préambule j'ai pointé la stabilisation du nombre d'adhérents ce qui est très positif; il nous reste à déployer des efforts pour trouver de nouveaux sponsors et fidéliser les anciens. Il va sans dire que pour 2023 et les années à venir tous nos efforts et toutes nos actions ne doivent avoir qu'un seul but: augmenter le nombre d'adhérents et aussi fidéliser nos partenaires actuels et en trouver de nouveaux. Tout cela dans un contexte d'incertitudes concernant l'état du parcours pendant les travaux leur planification et le repreneur.

Pour ce qui est des partenaires, Joel Trevisan fait tout ce qu'il peut pour trouver de nouveaux partenaires, mais, l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons ne l'aident pas. Chacun de nos adhérents doit devenir un agent commercial et se mettre à la recherche de nouveaux sponsors. Joel coordonnera cette recherche.

A ce jour, 6 partenaires nous sont restés fidèles : Le Domaine des Planes, Cavavin, Les Menuiseries du Soleil, Château Paquette, DS Automobiles, Cycles Beraud.

Sur les 16 partenaires potentiels sollicités, 12 ont refusé et nous attendons la réponse de 4 .

Pour pallier à l'absence de partenaires, nous avons envisagé de demander des subventions à l'Agence Nationale du Sport et / ou du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Nous y avons renoncé au vu des incertitudes indiquées précédemment, mais nous devons le faire dès que nous aurons retrouvé une activité normale.

Pour 2024, c'est le grand trou noir.

Pour ce qui est des adhérents, nous constatons toujours un très grand écart entre le nombre d'abonnés au club et le nombre d'adhérents à l'AS, nous devons donc redoubler d'efforts pour convaincre un maximum d'abonnés à nous rejoindre.

Une petite statistique : Sur les 207 membres (hors Ecole de Golf) que nous avons à la fin de l'année dernière,

- 16 ont renouvelé leur abonnement ou leur licence sans adhérer à l'AS.
- 19 sont allés dans un autre club, dont 16 à Valescure
- 13 n'ont pas encore renouvelé leur abonnement ou leur licence. Pour au moins 10 d'entre eux, il s'agit juste d'un retard, pour les autres, certains ont des problèmes de santé, d'autres ont tout simplement abandonné le golf.
- 24 nouveaux membres

Nous devons donc redoubler d'efforts pour convaincre un maximum d'abonnés à nous rejoindre, pour cela, le meilleur moyen à mon avis est de leur en donner envie en multipliant les activités sportives et ludiques, développer l'animation du club. En un mot un peu trivial, il faut faire du bruit, se faire connaître, qu'il y ait en permanence au tableau d'affichage l'annonce d'une manifestation à venir pour que tous ceux qui passent au club house voient combien notre AS est vivante.

Pour les activités purement sportives, nous avons nos équipes seniors hommes inscrites aux compétitions de leur catégorie en ligue PACA. Nous sommes aussi présents aux Interclubs régionaux (Ladies Trophy, Interclub féminin du Var, Seniors CA, Seniors du SE, Coupe de l'Amitié, Var-Cup, à l'ISA). J'espère que les résultats seront au rendez-vous.

Pour ce qui est de ces Interclubs régionaux, c'est la grande incertitude pour 2024 et 2025. Pourrions-nous y participer si nous ne pouvons pas organiser de rencontres à l'Esterel si le parcours est amputé de plusieurs trous pendant 2 ans ? Dans ce cas retrouverons-nous notre place en 2026 ?

Cette année encore nous aurons une équipe en « Promotion Séniors Messieurs », une équipe en Promotion Seniors Dames et une équipe en Seniors 2 Messieurs. Nous essayons de constituer une équipe Messieurs Mid-Amateurs composée essentiellement d'actifs. Là aussi dans le but d'augmenter la notoriété du club et d'attirer des actifs, intéressés par la compétition. Cette équipe, si on arrive à la constituer participera à la compétition de ligue de sa catégorie.

Développer les activités sportives et ludiques : nous avons un calendrier jusqu'au 31/08. Au-delà, impossible d'en bâtir un ne serait-ce que parce que nous ne savons pas qui gèrera le golf à compter du 01/09

Il nous faut une forte participation au MDD, MDM et au VDS. Pour cela, je fais confiance à Joelle, Caroline, Elisabeth et Jean-Pierre pour faire le maximum.

Si le gestionnaire nous a accordé des départs, il faut de notre côté lui rendre aussi la vie plus facile en ne mobilisant pas plus que nécessaire le parcours. Je veux dire par là qu'il faut à tout prix éviter le jeu lent. Je vous rappelle l'article 1-3 de notre règlement intérieur : « Les membres de l'AS doivent respecter scrupuleusement l'Etiquette et le parcours (en particulier en évitant le jeu lent, en respectant les zones protégées, en relevant les pitches et divots, en évitant de rouler sur les aires de départs ou greens avec leur chariot et voitures ». Nous ne sommes pas les seuls à profiter du parcours, il y a également les autres abonnés et les green fees. Si nous voulons continuer à avoir de bonnes relations avec le gestionnaire, il faut par notre comportement ne pas donner lieu à des reproches.

Nous passons au budget 2023 :

Dans notre projet de budget pour 2023 nous n'avons pas prévu d'augmentation des tarifs des droits de jeu, ni l'augmentation des cotisations en 2024.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, il nous est très difficile de faire des prévisions pour la période au-delà du 31/08. Nous avons donc décidé de vous présenter un budget en net recul et de vous proposer de nous revoir (Assemblée Générale Extraordinaire) dès que nous aurons suffisamment d'informations et au plus tard pendant le 4ème trimestre si nous avons suffisamment d'éléments pour vous présenter un budget rectificatif tenant compte de ces nouvelles informations.

Résolution 3 : L'assemblée accepte le projet de budget présenté pour l'année 2023 ainsi que les tarifs des cotisations et droits de jeux

Qui est contre 0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

6. Elections de deux vérificateurs aux comptes :

Avant de passer aux questions diverses, il nous faut élire 2 vérificateurs aux comptes :

Nous avons déjà un candidat en la personne de Daniel Bidault. Il nous en faut un ou une autre.

Resolution 5 : Béatrice Messiant et Daniel Bidault sont désignés vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023.

Qui est contre:0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

7. Questions diverses

Championnat du club

Monji. Johnsy Jlaiel accepte d'organiser encore cette année le championnat de club de match play avec les mêmes règles qu'en 2022.

Très prochainement, il lancera la campagne d'inscription, puis publiera le calendrier.

Rééquilibrage des formules de compétitions :

Un des membres demande qu'il y ait un rééquilibrage des formules des compétitions de week-end, faire plus de stableford individuel et moins de compétitions par paire. Le président fait remarquer que les compétiions individuelles attirent peu de monde (les deux compétitions ce classement du 1er trimestre = 0 inscription) et donc pas attrayantes pour des sponsors. Il fait remarquer aussi que lors

des président's cup mensuelles, peu de joueurs demandent l'enregistrement de leur carte et enfin le deux prochaines compétitions combineront une épreuve individuelle et une par paire.

Avenir du club, travaux, nouveau gestionnaire etc...

Plusieurs questions sont posées. Le Président rappelle que Monsieur le Maire de Saint Raphaël viendra à 18h00 (hors AGO) pour une communication sur le sujet qui sera suivie d'une session de questions – réponses.

8. Conclusion, Présentation des candidats et élection du nouveau Comité Directeur

Cette année conformément aux statuts, 3 sièges sont à renouveler.

Arrivent au terme de leur mandat :

Sylvie BESSEYRE, qui se représente

Sylvie BLANCHET qui a été cooptée en remplacement de Marc Milési dont le mandat arrive aussi à terme.

Claude TOUITOU, qui se représente

Nous avons publié sur notre site internet, une courte présentation de Sylvie Blanchet

Nous avons 3 candidats à savoir : Sylvie Besseyre, Sylvie Blanchet et Claude Touitou pour 3 postes à pourvoir. Nul besoin de passer au vote, les 3 candidats sont élus ipso-facto.

Pour mémoire, le Président dresse la liste des membres du comité :

Madame Sylvie BESSEYRE

Madame Sylvie BLANCHET

Madame Véronique DEGERMANN

Monsieur Jean-Pierre DRACA

Monsieur Jean-Michel LEVESQUE

Monsieur Alain NAJDUCH

Monsieur Claude TOUITOU

Monsieur Joël TREVISAN

Mme Corinne VIOLOT

Le nouveau comité va immédiatement se réunir pour désigner les membres de son bureau.

Réunion de comité

Conformément aux statuts (Article 15), le nouveau comité s'est réuni à la suite de cette AGO afin d'élire les membres du bureau :

Sont désignés :

Président : Claude TOUITOU

Vice-Présidente : Corinne VIOLOT

Secrétaire : Jean-Pierre DRACA

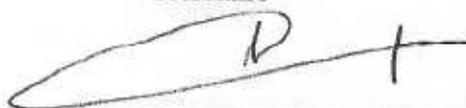
Trésorier : Sylvie BLANCHET

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 17 :30

Saint Raphaël le 18 mars 2023

Jean-Pierre Draca

Secrétaire



Claude Touitou

Président

